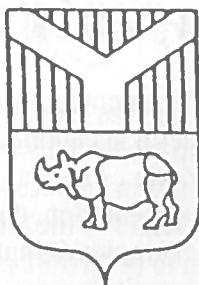


LE BULLETIN MUNICIPAL DE

St MAIME



N° 2 - JANVIER 1993

Le Conseil Municipal vous souhaite
une bonne et heureuse année 1993 !

1992 s'achève dans un contexte international tendu où le son des canons et les interventions militaires font la Une des médias. Au plan intérieur, les difficultés économiques, la montée du chômage, l'exclusion sociale d'un nombre croissant de nos concitoyens font l'omniprésence de la morosité. Ces difficultés ne s'arrêtent pas à la porte de la Mairie ; le désengagement régulier de l'État, le taux exorbitant des emprunts, la demande légitime et croissante de services de meilleure qualité rendent la gestion financière de notre collectivité toujours plus complexe et aléatoire...

Malgré cette situation difficile, la commune va de l'avant. Elle continue de s'équiper et améliore les services rendus à la population tout en maintenant une fiscalité locale d'un niveau raisonnable et des prix de services à un taux supportable. Je citerai notamment, l'extension du réseau d'égouts au quartier du Viou, la réfection du préau de l'école, l'équipement informatique de la Mairie ou la mise à disposition de la cantine de Dauphin aux élèves de l'école de Saint Maime. Cette dernière prestation était très attendue par les parents et sa création a permis d'établir une coopération fructueuse entre nos deux communes. Ce service est d'un coût élevé car il comprend le prix du repas payé à la commune de Dauphin, les frais de transports et de personnel.

1992 fut aussi une année électorale : mars, élections cantonales et régionales ; septembre, Référendum sur le Traité de Maastricht. Candidat du Parti Communiste Français aux élections cantonales, j'ai eu l'honneur (avec 57 % des suffrages) d'arriver en tête à Saint Maime et de mesurer ainsi, au delà des clivages politiques, la confiance que vous me témoignez.

L'année écoulée a vu se concrétiser le Jumelage avec la commune de FONTANIGORDA (Province de Gênes). J'ai pu constater combien les souvenirs de la mine étaient vivaces et combien il était temps de fixer ces relations anciennes. Nous avons été reçus par nos amis italiens avec simplicité et chaleur.

Les prévisions pour 1993 ne sont pas très réjouissantes, mais la vie continue et porter sur l'avenir un regard raisonnablement optimiste me semble être une attitude positive ; aussi le Conseil Municipal continuera à mettre en œuvre les objectifs sur lesquels nous avons été élus en 1989.

Nous devons en particulier réaliser un important programme de voirie, l'acquisition d'un nouveau camion, la réfection du parvis de l'Église, le changement d'une pompe du réseau d'eau, l'élargissement des arbres du Parc de la Gare. L'essentiel de ces actions est subventionné ou en cours de l'être.

Sur le plan financier 1993 confirme dans le cadre de l'adhésion au Parc Naturel Régional du Luberon, que les retombées de taxe professionnelle Géométhane, rétrocédées par la Ville de Manosque, profitent à notre commune pour un montant estimé à environ 140.000 Frs par an que nous ne toucherons qu'à partir de 1994 !!!

Cette année, le bâtiment de la gare, rénové et aménagé, verra l'arrivée des premiers résidents venant du Centre d'Accueil Spécialisé. Accueillir sur notre commune des adultes handicapés me semble une excellente action.

En mai, nous recevrons à notre tour nos amis de FONTANIGORDA ; je suis sûr que nous serons à même de leur offrir une réception à la hauteur de celle que fut la nôtre en Italie.

Enfin, 1993 sera à nouveau une année électorale. Les élections législatives de mars seront l'occasion d'un grand débat de politique intérieure. Je souhaite que cette confrontation démocratique favorise l'émergence de vraies réponses à nos multiples problèmes et qu'elle fasse avancer les idées de progrès social, de justice et de paix.

Yves AIGUIER, Maire de Saint Maime

Le personnel communal à votre service

L'augmentation croissante des tâches liées à la cantine, au secrétariat, à la voirie etc, a commandé une augmentation du temps de travail des employés municipaux et a même nécessité le recrutement (sous contrat emploi solidarité) d'une personne supplémentaire au secrétariat.

Actuellement, la commune emploie 6 personnes :

Pour l'Administration : Mme Michèle ROUX, secrétaire de Mairie, est secondée par Mme Claude BOGUSLAW, CES. Cette dernière sera embauchée par la Mairie au mois de mai (à l'issue de son CES).

Aux Services Techniques : M. Dominique FACIEU est agent technique à temps plein, ainsi que M. Bruno SUESCUN qui, lui, est sur un poste à temps partiel.

La commune compte également deux agents de service : Mme Irène GUIDICELLI, détachée à l'école, et Mme Rita KARCZ. Toutes deux sont employées à temps partiel.

Les activités du Secrétariat

Les actes et enregistrements divers effectués en 1992 permettent de dresser un état sommaire des activités du Secrétariat.

Pour ce qui est de l'urbanisme, il a été délivré 9 permis de construire et 3 certificats d'urbanisme ; 10 déclarations de travaux ont été enregistrées et le Secrétariat a donné 7 renseignement liés à l'urbanisme. Pour l'Etat Civil, outre les déclarations de naissances, mariages et décès, le service administratif a délivré 36 cartes d'identité, 16 passeports, 81 cartes grises.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi, Jeudi et Samedi
de 8 h 30 à 12 h
Vendredi de 14 h à 17 h
Téléphone : 92 79 58 15

Tout savoir sur les impôts locaux

De nombreux travaux et investissements ont été réalisés par la Municipalité en 1992. En voici la liste et le coût :

- Réfection de la cour et du préau de l'école (68 150,36 F)
- Plantations et travaux en forêt communale en collaboration avec l'O.N.F. (3 065 F)
- Acquisition de matériel informatique pour le Secrétariat de la Mairie (57 698,90 F)

- Extension du réseau d'assainissement au quartier du Viou (442 454,64 F)
- Achat de conteneurs pour les ordures ménagères (12 951,12 F)
- Travaux de voirie, goudronnage, etc (55 182,82 F)
- Travaux au cimetière, élagage, taille des arbres etc (9 800 F)
- Rénovation d'un gîte communal (6 181,05 F)

Soit un total général de :
655 483,89 F

Budget et dette de la commune

Les recettes et les dépenses en fonctionnement de la commune sont équilibrées.

Budget primitif (1 738 992 F)
+ Budget supplémentaire (148 955 F)
Total : 1 887 947 F

La dette de la commune pour 1992 est de 2 043 399 F.

Pour mémoire, celle de 1991 était d'un montant de 2 190 228 F.

Tableau des taux d'imposition des quatre dernières années (en pourcentage)

	1992	1991	1990	1989
Taxe d'habitation	4,37	4,40	4,66	4,66
Foncier bâti	20,36	20,50	21,84	21,84
Foncier non bâti	71,36	72,04	76,26	76,26
Taxe professionnelle	7,60	7,68	8,13	8,13

Ordure Ménagères

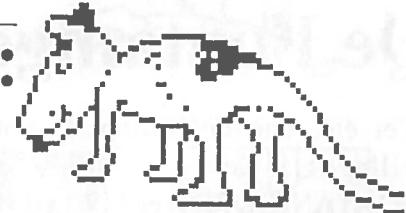
Le ramassage des ordures ménagères s'effectue les Lundi et Vendredi en hiver et les Lundi, Mercredi et Vendredi à la belle saison ou pendant les congés scolaires. Notre commune collecte également les ordures ménagères de Saint-Martin-les-Eaux tous les Lundi. Elles sont ensuite transportées à Manosque. A Saint Maime, la redevance pour le ramassage des ordures ménagères a été fixée à 74 F par personne en résidence principale, et à 295 F pour les résidences secondaires.

Suite à l'incendie de notre décharge cet été, il est défendu d'y apporter des matériaux combustibles ; la décharge de Saint Maime étant une décharge inerte. Celle-ci est ouverte aux habitants de la commune. Pour cela, prendre contact avec la Mairie. Le ramassage des monstres a lieu le premier Mardi du mois. Les inscriptions se prennent en Mairie.

Par délibération du 28/02/92, notre commune a adhéré à un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Celui-ci étudie actuellement la création d'une importante station de traitement des ordures ménagères sur le secteur de Manosque. Les représentants de Saint Maime auprès du SIVU sont MM. AIGUIER et SCIUTTI.

Signalons aussi qu'il existe deux points de récupération du verre sur le territoire de notre commune, un à la Cité, l'autre au croisement de la gare. Nous avons pu ainsi collecter 19,1 tonnes de verre en 1991 et 26,8 tonnes en 1992. Les sommes relatives à cette récupération (1 184,20 F et 1 661,60 F) ont été versées au profit de la Ligue Nationale contre le Cancer.

Chiens errants : attention !



Poubelles renversées, déjections près des habitations, de nombreuses plaintes concernant la divagation des chiens parviennent en Mairie. La possession d'un chien impose de la part de son propriétaire un minimum de sens de la responsabilité et du

respect des autres. Appel est fait au sens civique de chacun pour que cessent ces nuisances. Des mesures coercitives existent (Arrêté Municipal n° 23 du 18/01/79) et les sanctions prévues par ces articles sont applicables et... rigoureuses.

Solidarités

Saint Maime a versé 4 500 F à la Croix Rouge Française pour des aides diverses aux défavorisés de la commune.

Après les dramatiques inondations du Nord Vaucluse, la Mairie a envoyé une somme de 3 000 F à Puyméras, une commune de 580 habitants, c'est à dire de la même importance que Saint Maime. Le Maire de ce village, dans ses remerciements, a signalé que cette subvention sera utilisée

pour la réfection de la voirie communale dont l'estimation des dégâts est de 2 600 000 F.

D'autre part, en 1992, la Municipalité a accordé une somme de 24 500 F de subventions à diverses associations. Citons parmi les plus importantes, la coopérative scolaire (9 000), l'Amicale Sainte Agathe (2 500), l'Œuvre au Noir (2 000), la Société de boules (2 000) ou l'Association sportive dauphinoise (2 000).

Bienvenue

Le Père Gilbert MAYENC est Curé de Saint Maime depuis le mois de septembre. Résidant à Mane, le Père MAYENC était auparavant sur la Paroisse de Manosque. Bienvenue à Saint Maime !

Littérature

Pour son 9ème roman (*"La démence du boxeur"*) François WEYERGANS a obtenu l'un des plus prestigieux prix littéraires de la rentrée. Le Prix RENAUDOT 1993 a rempli notre village de bonheur, et plus particulièrement notre concitoyenne, la sympathique Jeannette qui n'est autre que la maman du romancier.

INFORMATIONS PRATIQUES

Cantine :

Depuis la Rentrée de la Toussaint, avec une moyenne de 20 élèves par jours, les petits Saint Maimois ont accès à la cantine scolaire de Dauphin. Un repas coûte 18 F aux familles et la Mairie prend en charge la différence du prix de revient du repas (ainsi que le transport et la garde des enfants).

Bourses de Vacances :

La Municipalité accorde une bourse de vacances d'un montant de 250 F par enfant de moins de 12 ans ayant fréquenté un centre aéré d'une commune voisine ou une colonie de vacances. Cette mesure s'applique uniquement aux familles domiciliées à Saint Maime (délibération du 08/07/92)

Salle communale :

A compter du 1er janvier 93, le prix de la location de la salle communale est porté à 300 F. Cette location est réservée aux seuls habitants de Saint Maime.

De Fontanigorda à Saint Maime...

Cet été, une délégation de notre village s'est rendue à FONTANIGORDA en ITALIE afin de renouer les liens historiques qui existent entre nos deux communes.

La réception fut chaleureuse et ce rapprochement est le fruit d'amitiés développées par des Saint Maimois et des Fontanigordesi qui, tous, forment une grande famille.

Les deux Maires, MM. CARLINI et AIGUIER ont signé à cette occasion la charte de l'amitié qui marque officiellement la dynamique du jumelage.

En attendant la venue de nos amis Italiens, prévue pour le mois de mai, nous reproduisons ici un article de presse paru dans les quotidiens de la région relatant cet émouvant voyage.

Soulignons que le rédacteur du compte-rendu de ce séjour est Saint Maimois, Adjoint au Maire et, surtout, natif de... FONTANIGORDA !

Jacques SCIUTTI



Le Carnaval des Enfants
aura lieu le
Samedi 27 février à 15 h

Notre mémoire

Tous les habitants de Saint Maime sont invités à participer aux travaux d'une Commission dont le rôle est bien agréable. En effet, il s'agit de redonner leurs véritables noms aux rues et différents quartiers. Ces noms sont souvent oubliés et seuls les Anciens en gardent le souvenir. Renseignements en Mairie.

Jumelage avec Fontanigorda (Italie)

Le maire de Saint-Maime et une délégation du Conseil municipal s'est rendu à Fontanigorda le 18 août 1992 en vue d'officialiser le jumelage de Saint Maime et Fontanigorda dans la province de Gênes en Italie. Ce petit village de Ligurie dont de nombreux Saint Maimois portent aujourd'hui les mêmes noms de famille que les gens de là-bas.

Ce village est maintenant un lieu de villégiature connu et apprécié des Géninois.

Depuis 1871 et en particulier au début de notre siècle chassés de leur province par la misère, de nombreux jeunes gens sont venus chercher fortune dans les mines du Bois d'Asson à Saint Maime.

Nombreux se sont mariés à Saint Maime, d'autres sont repartis à Fontanigorda. Mais que ce soit ici ou là-bas, certains ont gardé entre eux des liens privilégiés.

Depuis plusieurs mois des contacts entre les deux municipalités avaient été établis et c'est ainsi que le 18 août 1992 M. le maire, un adjoint et trois conseillers municipaux se sont rendus à Fontanigorda où un accueil chaleureux leur a été réservé par le maire Carlini et son conseil municipal.

Les deux maires des représentants de Région et un député ont signé la charte de l'amitié entre les deux communes, temps fort de cette manifestation. Une note émouvante fut la pose d'une plaque au nom

de Saint Maime car une place de Fontanigorda s'appelle désormais "Place Saint-Maime".

Un banquet a été organisé pour les Saint-Maimois où ont pris place de nombreux mineurs repartis de Saint Maime lors de la fermeture de la mine, clôturant cette journée des chanteurs d'opérette en l'honneur des invités ont chanté Offenbach et Franz Lehár.

Fraternité, amitié ont été les mots les plus entendus ce jour-là. Amitié entre des gens d'horizon différents, plus de cent personnes étaient présentes ce jour-là sans compter les villageois heureux.

Nos amis italiens ont été invités à se rendre à Saint



Maime en 1993 au mois de mai.

J'espère que les Saint Maimois auront à cœur de recevoir les Italiens aussi chaleureusement que l'a été la délégation réduite là-bas. Beaucoup de festivités à préparer, on y mettra tout notre cœur.



Etat Civil

Naissances :

SUESCUN Nicolas (13/02/92)
MONIER Pascale (13/03/92)
ROGGI Adrien (26/06/92)
D'ASTA Jonathan (01/07/92)
CHABANIS Cynthia (13/07/92)

Décès :

DEPRETTE Marguerite veuve BENEITO (86 ans)
CHASTEL Jeanne épouse LAMONTELLERIE (66 ans)
MAUREL Andrée épouse SORELLO (56 ans)

Mariages :

BOUTRAIS Etienne et FERRERO Magali (11/04/92)
BUTCHACAS Philippe et LENZI Karine (04/07/92)
ROUX Vincent et PIEDNOIR Michèle (01/08/92)
JEAN Philippe et SOLDA Marie-Christine (08/08/92)
BARBAROUX Richard et PICHELIN Claudie (08/08/92)

Directeur de la Publication :
Rolland LEVET

Bulletin réalisé par INTERMEDIA 92 79 53 05